

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris
Ile-de-France

IDF-2019-10-31-004

DECISION délégation de signature

DÉCISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France,

- Vu l'article R. 711-68 du code de commerce,
- Vu l'article 114 du règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France,
- Vu les délibérations adoptées par l'assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris le 7 juillet 2016 ;

Décide :

Sur proposition du directeur général,

- de donner délégation à Richard BENAYOUN, directeur du patrimoine et de l'immobilier, pour signer tous les actes nécessaires à l'acquisition de l'immeuble du 11 rue Léon-Jouhaux à Paris (10^{ème}), dans les conditions et suivant les modalités fixées par la délibération adoptée par l'assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris le 7 juillet 2016.

En cas d'absence ou d'empêchement de Richard BENAYOUN, il est donné délégation de signature, dans les mêmes conditions à Jean-Claude SCOUPE, directeur général adjoint en charge de l'administration générale.

Fait à Paris, le 31 Octobre 2019

Signé

Didier KLING